

Formation Référent lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes



Objectifs :

- Appréhender le cadre réglementaire et législatifs en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Comprendre les différents types de harcèlement sexuel et agissements sexistes ainsi que leurs impacts
- Identifier les missions du référent harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Intégrer la prévention du harcèlement sexuel et agissements sexistes dans une démarche globale de prévention

PROGRAMME :

- ✓ **Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail : de quoi parle t'on ?**
- ✓ **Le harcèlement moral et sexuel : un délit pénal**
- ✓ **Comprendre les différents enjeux**
- ✓ **Prévenir le risque de harcèlement sexuel :**
 - Obligation réglementaires générales
 - Obligation réglementaires spécifiques
- ✓ **Réagir à une situation de harcèlement sexuel**

Article L.2314-1 :

« Un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes est désigné par le CSE parmi ces membres, (...) pour une durée qui prend fin avec celle du mandat des membres élus du

Public : Salariés désignés pour assurer la mission de Référent Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail

Durée : 1 jours

Prérequis : Parler et comprendre le français

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Echanges interactifs avec les stagiaires
- Exercice pratique
- Etude de cas pratiques

Validation :

- Document sanctionnant la formation : attestation de fin de formation

Coût : 1200 € Net de TVA

Organisation : 1 à 12 personnes